



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **mardi 3 septembre 2019, à 18 h 30** au bureau municipal, situé au 569, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Marilyn Matheson, Alain Villemure, Delmar Fisher, Corey Strapps, Jean Bergeron tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire M. Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La conseillère Sabrina Patry-McComb est absente.

La secrétaire-trésorière adjointe, madame Louise Brière, est présente.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Mandat à un arpenteur-géomètre pour le piquetage rue Brooks**
- 3. Autorisation de signature – plans de cadastre d'un terrain**
- 4. Corrections de la taxation pour trois (3) propriétés**
- 5. Période de questions**
- 6. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 18 h 40.

2. Mandat à un arpenteur - géomètre pour le piquetage - rue Brooks

ATTENDU QUE des travaux de creusage et d'asphaltage sont prévus sur une section de la rue Brooks ;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'effectuer le piquetage avant d'entreprendre les travaux;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de la part de la firme Arpenteurs-Géomètre Mercier Meunier inc.;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'offre de la firme Arpenteurs-Géomètre Mercier Meunier inc. afin d'effectuer le piquetage sur une section de la rue Brooks au montant de 2 300\$, taxes en sus.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. Autorisation de signature - plans de cadastre d'un terrain

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal autorise le maire M. Walter Dougherty à signer l'entente des plans de cadastre concernant l'achat d'une partie de terrain au garage municipal.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2019-09-136

2019-09-137



2019-09-138
No de résolution
ou annotation

4. Corrections de la taxation pour trois (3) propriétés

ATTENDU QU'IL y a lieu d'effectuer un remboursement sur les comptes de taxes de trois (3) propriétés portant les matricules : 2043 50 6030.00.0000, 2951 51 4893.00.000 et 3743 30 3949.00.0000

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière adjointe Mme Louise Brière à effectuer les corrections de la taxation sur les trois (3) propriétés portant les matricules : 2043 50 6030.00.0000, 2951 51 4893.00.000 et 3743 30 3949.00.0000

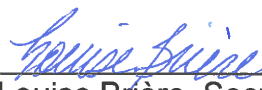
ADOPTÉ UNANIMEMENT

5. Période de questions Sans objet

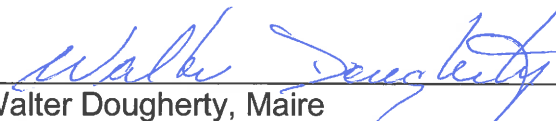
6. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 19 h 45.

Signé ce 4 septembre 2019



Louise Brière, Secrétaire-trésorière adjointe



Walter Dougherty, Maire

2019-09-139